



MARIE-LAURENCE AUDET

CONSEILLÈRE EN LOISIR MLAUDET@LOISIR.QC.CA 450 773-9802 #239

JASMIN FELX

CONSEILLER EN LOISIR JFELX@LOISIR.QC.CA 450 773-9802 #208





En concordance avec l'avis sur le plein air émis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et suite à l'annonce alarmante du déficit nature chez les jeunes, Loisir et Sport Montérégie propose, notamment, un nouveau programme de soutien pour les organisations de la région; INVENT'AIR!

Soucieux de démocratiser le plein air, Loisir et Sport Montérégie souhaite se positionner parmi les acteurs de plein air de la région comme pôle de prêt de matériel et d'équipements de plein air de qualité et ce, dans le but d'encourager les initiatives de plein air sur le territoire.

Cette offre s'adresse <u>gratuitement</u> aux écoles et municipalités membres de Loisir et Sport Montérégie.

> Pour devenir membre ou renouveler l'adhésion de votre organisation



Procédure pour faire une réservation

De la réservation jusqu'au retour du matériel et des équipements; une procédure en seulement 5 étapes!

Le service de prêt de matériel sera effectif dès le 6 juillet 2020, mais il vous est possible de procéder dès maintenant aux réservations.

PLEIN AIR



Lire et respecter les conditions suivantes pour l'emprunt de matériel et d'équipements du programme Invent'air :

- Ce programme de prêt de matériel est exclusivement réservé aux membres de Loisir et Sport Montérégie.
- Il s'agit d'un service gratuit. Afin de sensibiliser les participants à une bonne utilisation du matériel et des équipements et considérant la valeur élevée du matériel de plein air de qualité prêté par ce service, un dépôt de 300 \$ est obligatoire à la signature du contrat.
- Dans un souci de constante amélioration des services offerts, vous aurez à remplir un formulaire de satisfaction à la suite de votre événement.
- Afin de partager les retombées positives en lien avec ce prêt de matériel, vous aurez à fournir un texte décrivant votre expérience (maximum 500 mots) ainsi que des photos que nous pourrons partager dans notre blogue plein air.

4

Signer le formulaire d'emprunt

Lors de la récupération ainsi que lors du retour du matériel, vous aurez à signer le formulaire d'emprunt qui confirme la quantité ainsi que l'état du matériel prêté.



Réserver vos dates en précisant le matériel souhaité ainsi que l'heure et la méthode de récupération du matériel et des équipements de plein air via le lien suivant : http://bit.ly/RéservationInventair

Vous recevrez un courriel de confirmation de votre demande de matériel. Un employé de LSM communiquera avevc vous par la suite et vous transmettra le contrat à signer ainsi que les informations bancaires pour faire le dépôt. La signature du contrat ainsi que la réception du dépôt officialiseront votre réservation.



Vérifier si la ou les dates souhaitées sont déjà réservées ci-bas :

Nous vous invitons à communiquer avec Loisir et Sport Montérégie, via le courriel reservationpleinair@loisir.qc.ca, afin de vérifier la disponibilité de la ou des dates souhaitées.



- L'inspection de l'état du matériel à son retour sera faite dans un délai de 72 heures suivant votre événement.
- Si tout est conforme, votre dépôt vous sera entièrement remis dans les 15 jours suivants. En cas de perte ou de bris de matériel, le montant vous sera pris à même le dépôt ou vous sera facturé si sa valeur est plus élevée que le montant du dépôt.
- Vous recevrez le lien afin de remplir le formulaire de satisfaction à nous retourner dans la semaine suivant votre événement. Nous attendrons votre texte et vos photos pour le blogue plein air au même moment.

















VÉLO MARLIN 5

Vélo dont l'usage est adapté tant aux trails qu'aux pistes cyclables standards

Taille : XS, pour des jeunes de grandeur allant de 4'5 à 5'1 (1,37 m à 1,55 m)

Quantité disponible : 24 vélos



CASQUE BONTRAGER

Quantité disponible :
• 21 grandeur S
• 3 grandeur M

> Prévoir un montant de livraison de 75\$ + taxes

